

Erin Massey, Agente principale de passation des marchés
Tel: 613-773-2737
E-mail: erin.massey@canada.ca

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC) : # 01B68-15-0269

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) souhaite mettre en place un contrat en vue d'avoir accès au besoin à la banque de données « Global Trade Tracker » de Zen Innovations.

Le but du présent Préavis d'adjudication de contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'adjuger un contrat au fournisseur ayant été présélectionné :

Zen Innovations AG
Bernstrasse 99
CH-3122 Kehrsatz
Suisse

Par contre, avant d'adjuger ce contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences publiées dans le présent préavis, en soumettant un énoncé de capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'adjudication, soit par le biais du service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'octroyer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé de capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur sélectionné au préalable, ainsi qu'il est précité.

CONTEXTE

La section de l'Analyse Globale de la DGSIM a appris l'existence du système "Global Trade Tracker" provenant de Zen Innovations en 2015. La banque de données Global Trade Tracker constitue une application puissante contenant des données commerciales multilatérales par pays, par mois par port international ainsi que par État américain. L'intention est d'évaluer ce produit durant une année avant de déterminer si un contrat futur devrait être alloué. Ce service s'inscrit bien avec les activités prioritaires de la DGSIM en ce qui a trait au transfert de la connaissance.

BESOINS ACTUELS

Le fournisseur permettra un accès en ligne à la banque de données « Global Trade Tracker » tel que décrite ci-après, de la manière exigée par AAC.

1. Accès illimité aux données d'importations et d'exportations pour tous les pays et tous les produits par mois, par année et par port international. Un accès illimité aux fonctions de rapports de masse par mois, par port international et par année. Le système permettra l'accès d'un ou plusieurs usagers à des regroupements définis par ceux-ci.
2. Accès illimité à toute la fonctionnalité spécifique reliée au système d'intelligence d'affaires "Global Trade Tracker Analytics" développé par Zen Innovations ce qui inclut plusieurs fonctions de recherches, des données de visualisations sommaires (dash boards), ainsi que plusieurs fonctions entièrement ajustables reliées à des rapports préconçus automatisés et auto-générés.

Accès illimité aux données commerciales dérivées (rapports déduits ou inférés) for tous les pays rapportants ou non-rapportants. Le système procure également des mises-à-jour personnelles contenant des "alertes".

3. Capacité de créer des blocs régionaux de commerce en combinant des pays rapporteurs et en permettant au système d'analyser le commerce intrant et extrant de ces groupes régionaux. Cette fonctionnalité est excessivement importante pour que le personnel de l'Analyse Globale puisse grandement accélérer et améliorer de façon significative son développement d'outils de priorisation aux niveaux des opportunités de marché résultant d'ententes régionales commerciales tels que le PTT et l'AECG.

PÉRIODE DU CONTRAT ALLOUÉ

C'est estimé que le contrat résultant sera valide du 25 mars 2016 au 24 mars 2017.

QUALIFICATIONS ESSENTIELLES MINIMALES

Pour répondre aux exigences du présent contrat, la personne ou l'entreprise devra prouver qu'elle est en mesure d'émettre un permis et d'offrir un accès en ligne au contenu intégral de l'information et des résultats détaillés d'analyse de marché, comme il est dit précédemment dans la section sur les « Besoins Actuels ».

EXCEPTION AU RÈGLEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'article 6 de la partie 10.2.1 du Règlement sur les marchés de l'État du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres, dont celle-ci :

- d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise ».

Seul Zen Innovations peut livrer les pleins services contenus dans leur banque de données "Global Trade Tracker" en tant que système d'intelligence d'affaires (outil analytique BI). La fonctionnalité du système procurée par Zen Innovations est largement propriétaire et donc non disponible par d'autres sources.

ESTIMATION DE COÛTS

La valeur totale du service à acquérir par le biais d'un contrat d'un an est de 96,600.00 \$CDN, taxes incluses.

NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR

Zen Innovations AG
Bernstrasse 99
CH-3122 Kehrsatz
Suisse

AUTORITÉ CONTRACTANTE

Erin Massey, Agente principale de passation des marchés
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats et services professionnels
1341, chemin Baseline, bureau T5-2-345

Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : 613-773-2737
Fax : 613-773-0966
Courriel : erin.massey@agr.gc.ca

DROITS DES FOURNISSEURS DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui se considèrent comme pleinement qualifiés et prêts à fournir les services et les biens décrits dans le présent document peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'adresse ci-dessous.

L'énoncé des capacités doit être expédié à l'autorité contractante et reçu au plus tard à la date de clôture **du 14 mars 2016, à 12 h (midi, heure d'Ottawa)**. Il doit être envoyé à l'adresse suivante :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats et services professionnels
1341, chemin Baseline, bureau T5-2-345
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
À l'attention de Erin Massey, conseillère principale en matière de marchés
Numéro de l'appel d'offres : ACAN: 01B68-15-0269

L'énoncé de capacités doit démontrer clairement que le fournisseur répond aux exigences précitées.

L'autorité contractante doit recevoir l'énoncé de capacités au plus tard aux date et heure de clôture. Les énoncés de capacités reçus au plus tard à la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres est nécessaire.

Les fournisseurs qui auront présenté un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'adjuger un contrat sans appel d'offres supplémentaire.

Si vous avez des questions concernant le préavis, veuillez vous adresser à l'agente contractuelle désignée ci-dessus. Le numéro de l'appel d'offres d'AAC, le nom de l'agente contractuelle compétente et la date de clôture du PAC doivent figurer en lettres moulées sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

La Couronne se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs. Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.